

Maîtrise des Compétences Clés de la Propreté (MCCP)

RS127 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	343t
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

OC PROPRETE · SIRET : 53078404000012

Partenaires habilités

38 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 38 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACCENTONIC	53957867400035	Former et organiser l'évaluation
ACTION FORMATION	50085473200020	Former et organiser l'évaluation
ALTEA CABESTAN	78134354600052	Former et organiser l'évaluation
AMERI CONSEIL ET FORMATION	40140174000030	Former et organiser l'évaluation
ANTENNA	34750655200020	Former et organiser l'évaluation
ASS LYON PROMOTION EDUC SOCIAL	32512320600048	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION POUR LA MOBILISATION DES SAVOIRS	33810464900102	Former et organiser l'évaluation
ASSOFAC	51819150700285	Former et organiser l'évaluation
CAP FORMATION	41877587000029	Former et organiser l'évaluation
CAP SAVOIR	40519376400058	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 38 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs127-maitrise-des-competences-cles-de-la-proprete-mccp/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Elle certifie l'acquisition des savoirs généraux et appliqués (ou savoirs essentiels) mobilisés spécifiquement dans l'exercice des divers métiers d'agents de propreté (agent manuel, agent machiniste, agent de rénovation, chef d'équipe œuvrant).

Ce référentiel est bâti sur la base des référentiels des CQP de la propreté (et du référentiel « agent manuel ») et avec le cadre de référence de l'ANLCI : Compétences Clés en Situation Professionnelle de niveau 1 2 et 3 contextualisées au secteur de la Propreté (pédagogique, évaluation).

Elle contribue à la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme par un dispositif court, valorisant et adapté au public ciblé et aux métiers concernés.

Cette certification pour les salariés de la Propreté est une première étape vers le Socle des Connaissances et Compétences (S2CP) défini par décret.

La certification des savoirs de base professionnels acquis, permet de :

- constituer une première phase d'acquis pour des personnes éloignées voire très éloignées des exigences du socle S2CP, et particulièrement la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme,

- acquérir l'autonomie nécessaire pour l'exercice des emplois d'agents de propreté (plusieurs métiers sont concernés),
- faciliter l'évolution professionnelle, notamment en facilitant l'accès aux CQP de la branche,

COMPÉTENCES ATTESTÉES

4 savoirs généraux :

- Oral (comprendre et s'exprimer à l'oral)
- Ecrit (lire et écrire)
- Calcul et Numériques (calculer et utiliser les outils numériques)
- Espace Temps (se repérer dans l'espace et le temps)

5 savoirs appliqués :

- Attitudes et Comportements (attitude de service, travail en équipe, rapport à la hiérarchie...)
- Ouverture culturelle (compréhension des attentes, des points de vue et valeurs différentes des siennes...)
- Gestes, postures, Observation (représentation de son corps, observation nécessaire à l'activité, mémorisation..)
- Univers réglementaire (règles de sécurité, qualité, hygiène, environnement)
- Savoirs technologiques (technologie, vocabulaire métier)

Si nécessaire, le référentiel complet détaillant toutes les capacités par savoir peut être transmis.

Toutes les compétences (issues des 9 savoirs professionnels du référentiel) sont évaluées à travers des épreuves scénarisées reprenant le déroulement de diverses prestations de services, contextualisées à des situations rencontrées en entreprise de Propreté.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pas de pré-requis

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS5802

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

- Référentiel des capacités MCCP
-

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/127/>